



Douala, le 02 Avril 2024

**LETTRE OUVERTE A S.E PAUL BIYA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
YAOUNDÉ**

URGENCE D'UNE REFORME ELECTORALE !!!

Excellence,

Alors que la représentation nationale réunie depuis le 05 mars pour sa première session annuelle s'apprête à clôturer ses activités parlementaires, nous nous faisons le devoir citoyen de vous saisir à nouveau, cette fois, par lettre ouverte au public à l'effet d'attirer votre haute attention au sujet de la nécessité d'apporter les réformes nécessaires à notre système électoral globalement reconnu comme inefficent, pour des élections crédibles et non contestées.

Rappel historique

L'élection présidentielle de 2018 ainsi que les législatives et municipales de 2020 se sont soldées à chaque fois par des vives contestations de la part des candidats et partis politiques qui dénonçaient les imperfections du système électoral.

Le 10 Avril 2019, l'ONG Un Monde Avenir et ses partenaires associatifs avaient adressé une lettre ouverte au Parlement, pour exprimer leur indignation de ne pas voir inscrit à l'ordre du jour de la première session annuelle, un sujet lié à l'une des *crises postélectorales les plus aiguës que connaissait en ce moment-là notre pays*. On pouvait donc lire dans cette lettre ouverte ce qui suit : « *Comment ne pas s'offusquer que vous n'avez pas trouvé urgent de mettre à l'ordre du jour, notre arsenal juridique et institutionnel électoral au vu de ladite crise post-électorale qui, sévissant depuis plusieurs mois, est consécutive à la faible confiance des acteurs au système électoral en vigueur ?* ».

Dans une autre lettre ouverte qui vous a été adressée le 22 juillet 2019, nous vous interpellions déjà sur votre responsabilité en tant que garant de la paix sociale et la cohésion nationale, à assurer un cadre juridique et institutionnel qui garantisse la transparence et l'équité électorales dans notre pays.
Tous ces problèmes mentionnés en ce temps-là restent d'actualité à nos jours.

Excellence monsieur le Président,

En effet, le code électoral actuel y compris les aspects constitutionnels relatifs aux élections, comporte plusieurs éléments conflictogènes et/ou qui violent les principes démocratiques. Nous pouvons citer entre autres :

- ❖ La répartition inéquitable des sièges aux élections municipales, législatives et régionales qui affecte le vote égalitaire,
- ❖ La désignation non consensuelle de l'autorité et le juge électoraux par le Président de la République, par ailleurs chef d'un parti politique concurrent
- ❖ La non maîtrise du fichier électoral par l'ensemble des concurrents politiques,
- ❖ La primauté d'un procès-verbal sur les autres,
- ❖ La déresponsabilisation de l'autorité électorale à la dernière phase du processus électoral, les responsabilités d'Elecam s'achèvent au niveau de la commission communale où elle assure la présidence, les commissions départementales, régionales et nationales étant présidées par d'autres acteurs.

- ❖ L'interdiction faite à Elecram de publier les résultats provisoires, notamment pour les élections législatives et présidentielle.

Exerçant leurs devoir de vigilance républicaine, une vingtaine d'organisations de la société civile camerounaise, répartie dans les 10 régions du pays, ont lancé une pétition numérique et physique, pour appeler à une réforme du système électoral national avant les prochaines échéances prévues en 2025.

Cette initiative citoyenne qui s'est déroulée du 14 Février au 05 Mars, a connu la mobilisation de **5053 citoyens camerounais**. C'est bien au-delà du niveau de **4000** signataires que nous nous étions fixés sur un tel échéancier. La signature de la pétition se poursuivant d'ailleurs encore en ligne, plus de **500** nouveaux signataires ont depuis lors été recensés.

Les signatures ainsi collectées ont été déposées à votre attention, le 07 Mars 2024 via DHL, référence d'envoi 7153288575. Jusqu'à ce jour, nous n'avons malheureusement pas encore reçu de réponse à cet effet.

Renforcement de la suspicion

Le 10 Janvier 2024, Elecram a rendu publique une note présentant le nombre total des inscrits au 31 décembre 2023 (après nettoyage), qui est de **7.361.875** personnes. Rappelons qu'au 31 Décembre 2018, il était de **6.667.754** personnes inscrites. Soit une augmentation de **694 121** personnes inscrites en 5 ans!

Les acteurs politiques et associatifs ont relevé que la non diffusion de **la liste nationale** des inscrits tel que prévue par le code électoral démontre une certaine opacité du fichier électoral. Ces mêmes acteurs relèvent que les chiffres diffusés par Elecram laissent courir des suspicions sur l'intégrité du fichier électoral.

Ces derniers estimant qu'avec des équipes des bénévoles déployées sur le terrain par les partis politiques et les organisations de la société civile, Elecram ne peut pas avoir inscrit seulement en moyenne **138 824** personnes par an depuis **5 ans** (après la présidentielle de 2018), soit **13 883** personnes par région et par an, **58** personnes par jour et par région.

Entre 2012 et 2013, période de la refonte électorale, Elecram avait réussi à inscrire un peu plus de **5 millions** de citoyens camerounais en moins de huit (08) mois. Comment comprendre que depuis lors, elle n'arrive pas à atteindre le même chiffre depuis plus de dix (10) ans ?

Il ne serait pas mal indiqué d'attirer votre attention sur ces situations qui ne sont pas loin d'être des indicateurs du caractère conflictuel et conflictogène de notre environnement électoral, favorables à de probables contestations pré et post-électorales.

Excellence Monsieur le Président de la République

L'attachement au Cameroun nous commande, où que nous soyons, d'œuvrer pour des élections sécurisées c'est-à-dire, des élections encadrées par des lois consensuelles et dépouillées d'aspects pouvant servir de prétexte à l'ouverture de conflits.

Ainsi, l'ONG Un Monde Avenir et ses partenaires associatifs :

- Vous interpellent sur la nécessité d'instruire l'ouverture de l'audit du fichier électoral national, afin de déceler d'où viendraient les éventuelles anomalies, d'une part;
- Vous invitent à instruire en toute urgence une réforme du système électoral en vue des élections sécurisées c'est-à-dire, des élections encadrées par des lois consensuelles pour la préservation de la paix sociale dans notre cher pays, d'autre part.
- Vous expriment leur disponibilité à contribuer auprès des autorités et toutes les sensibilités politiques existantes au succès d'une telle initiative dont ils disposent déjà d'une proposition fédératrice et inclusive.

Veillez recevoir, Excellence monsieur le Président de la République, l'expression de notre considération distinguée.

Philippe NANGA

Coordinateur d'Un Monde Avenir

**LISTE DES ORGANISATIONS PORTEUSES DE LA PETITION POUR LA REFORME DU
SYSTEME ELECTORAL**

N°	Organisations	Régions	Noms des responsables
1	Un Monde Avenir	Littoral	Philippe Nanga
2	Plateforme des OSC Pour La Démocratie	Cameroun	Dr. Hilaire Kamga
3	Dynamique Citoyenne	Centre	Obam Felix Marcel
4	Tournons La Page	Cameroun	Jean Marc Bikoko
5	Ligue Des Droits Et Libertés	Ouest	Charly Tchikanda
6	COSCA	Adamaoua	Mme Ousmanou Ndokonodji
7	Centrale Syndicale P BERTOUA	Est	Amana Nathalie
8	Zenû Network	Ouest	Augustin Ntchamande
9	UNOADD	Nord	Nembe Pierre
10	CESOQUAR	Extrême-Nord	Imam Bachirou
11	REACH OUT	Sud - Ouest	Mme Esther Omam
12	Fondation Conseil Jeunes	Centre	Michèle Abe/ Yene Ernest